URSSAF

▶ Ile-de-France

N° 118
Septembre 2019

Le baromètre Urssaf

Suivi de la conjoncture économique du secteur privé

Évolution positive des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent une évolution positive ce mois. Le niveau des impayés est en diminution, alors que les demandes de délais sont majoritairement orientées à la baisse.

À fin août, le taux d'impayés de l'ensemble des entreprises du secteur privé, hors taxations pour non-déclaration, est en diminution de 0,22 point sur un an. Toutes les catégories d'entreprises affichent un taux d'impayés en baisse.

À fin juillet, les demandes de délais* pour les très petites entreprises (moins de 10 salariés) continuent d'afficher une forte baisse sur un an glissant (– 22,3 %). Cette diminution est comparable à celle du mois précédent. Sur trois mois, la tendance semble se poursuivre, puisque les demandes de délais continuent de reculer fortement.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en légère hausse sur un an (+ 1,0 %). Cette faible augmentation s'explique par une hausse observée dans les entreprises de plus de 20 salariés alors que la tendance demeure à la baisse dans celles de moins de 20 salariés.

* *Le champ de la série correspond maintenant aux entreprises situées géographiquement en Ile-de-France (avant, nous présentions les données sur un domaine de gestion). Les tendances sur les deux champs sont logiquement similaires, la très grande majorité des petites entreprises franciliennes étant gérée par l'Urssaf Ile-de-France.*

Chiffre clé

45 200 C'est le nombre de cotisants qui ont été reçus dans les 9 centres d'accueil de l'Urssaf Ile-de-France durant le 1er semestre 2019.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. **En 2018**, elle a collecté **119 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateur interne à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin août 2019

Entreprises du secteur privé

Taux des restes à recouvrer **hors taxations pour non-déclaration** (sur 12 mois glissants)	– 0,22 pt

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Source : Urssaf - Acoss

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin juillet 2019

Entreprises – 10 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	– 22,3 %

Entreprises + 9 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	+ 1,0 %

Source : Urssaf - Acoss

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)

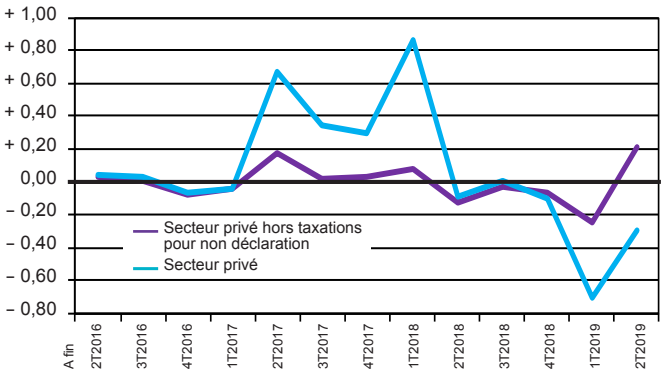

Note : en 2017, une nouvelle loi sur le calcul des taxations pour non déclaration a eu pour conséquence l'augmentation de ce type de créance.

Source : Urssaf - Acoss

Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)

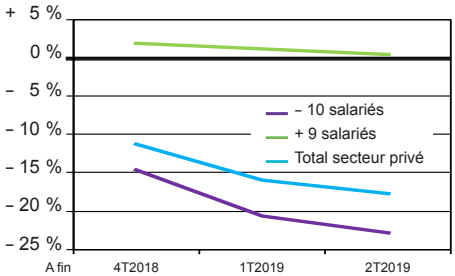

Source : Urssaf - Acoss

Les DPAE en CDI continuent d'augmenter

À fin juin, le nombre de Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 2,8 % sur un an, soit une progression supérieure à celle observée le mois précédent. Cette progression découle de la croissance des CDI et d'une hausse significative des CDD de moins d'un mois (+ 2,8 %) après des mois de croissance atone. En revanche, le nombre de CDD de plus d'un mois demeure en repli (– 0,4 % en un an). Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE total augmente de 5,7 %, principalement du fait de la croissance des CDD de moins d'un mois.
Le nombre de DPAE en CDI enregistre une progression sur un an glissant (+ 5,2 %). Ces derniers mois, la croissance des CDI ne semble plus montrer de signe de ralentissement et se stabilise au-dessus de 5 %.

La croissance de l'emploi reste dynamique

Au 1er trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une hausse trimestrielle de 0,5 %, porté de façon homogène par les principaux secteurs d'activités. Près de 24 300 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 87 500 salariés (+ 1,9 % sur un an). Dans le même temps, l'emploi national a progressé à un rythme moins soutenu (soit + 1,3 % sur un an).

La masse salariale augmente de 3,8 % sur un an cumulé et de 2,6 % pour le seul 4e trimestre. Si on ajoute à la masse salariale la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de près de 400 millions non soumise à cotisations sociales, la progression du 4e trimestre atteint + 3,5 %. Cette augmentation annuelle est de 3,3 % au plan national (+ 3,9 % en prenant en compte la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat).

Sur un an, sa progression découle néanmoins aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi. En conséquence, la croissance du SMPT (Salaire moyen par tête) du trimestre s'avère peu dynamique (+ 0,8 % sur un an contre + 2,9 % à fin décembre 2018). Il s'établit à 3 360 € brut.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin juin 2019

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,8 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 5,7 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 5,2 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	– 0,4 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 2,8 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 375 608

Évolution annuelle à fin mars 2019

Effectifs salariés	+ 1,9 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 0,8 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 793 748

Évolution annuelle du 1er trimestre 2019

Assiette salariale	+ 2,6 %

Source : Urssaf - Acoss

Évolution du nombre de DPAE hors intérim
(glissement annuel)

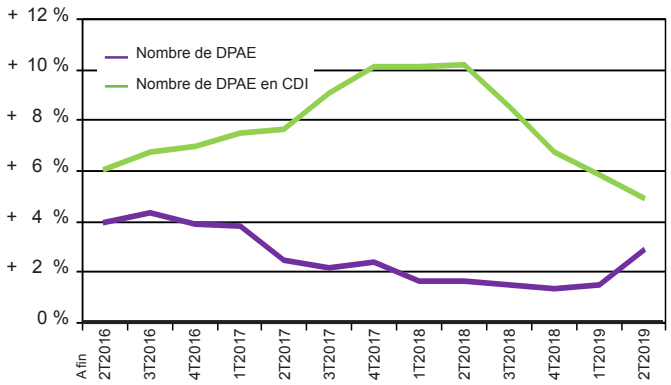

Source : Urssaf - Acoss

Évolution de la masse salariale, effectifs et salaire moyen

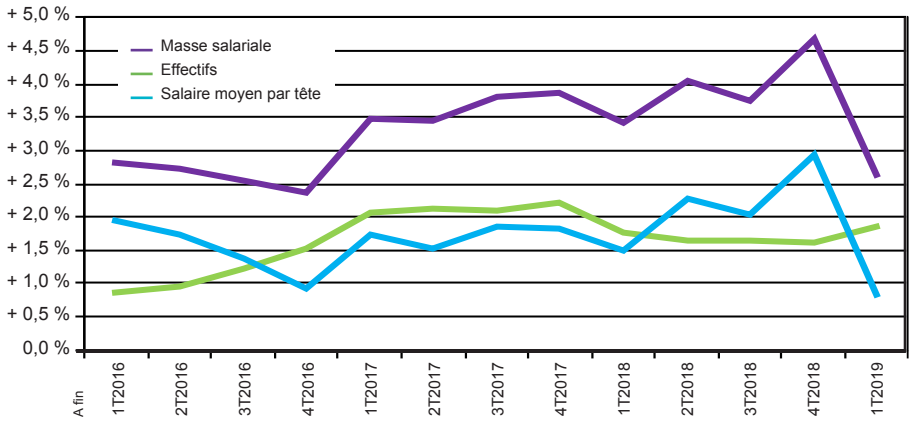

Source : Urssaf - Acoss

AVERTISSEMENT. Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acoss Stats 295 disponible sur *www.acoss.fr*. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Contact : stats.idf@urssaf.fr
(département Statistiques)
Archives des numéros sur www.blog.paris.urssaf.fr